



Délibération DEL2022-119

SEANCE DU 13 DECEMBRE 2022

Date de la convocation : mercredi 07 décembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 19  
Nombre de conseillers présents : 15  
Nombre de conseillers votants : 17

L'an deux mil vingt-deux, le mardi treize décembre, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni en séance publique et ordinaire, au lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Eric BRIENS, Maire.

**Présents** : Mesdames et Messieurs BRIENS Eric, LACOLLEY Daniel, LEVOYER Thérèse, HAVARD Georges, HAIRON Josiane, RIES Stéphanie, GALLUET Bruno, ROUXEL Dominique, MAUGER Sylvie, LANGREZ Catherine, SOURD Annie, BURNEL Sébastien, OHEIX Yoann, VASSELIN Denise, DUPONT Joël.

**Pouvoirs** : LEJOLLY Annie (pouvoir à MAUGER Sylvie), TRAVERT Dominique (pouvoir VASSELIN Denise).

**Absents** : LELUBEZ Marlène, Guillaume LELANDAIS

**Secrétaire de séance** : GALLUET Bruno

**Objet** : RENOVATION PARTIELLE SALLE JEAN LAUNAY – ATTRIBUTION DES MARCHES

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération du 24 février 2022, le Conseil Municipal a autorisé le lancement de la consultation pour la rénovation et la mise aux normes de la salle Jean Launay.

Compte tenu du montant estimé des travaux (moins de 100 000 € HT), une consultation simple a été menée le 28 octobre 2022 pour les six lots, les plis devant être remis pour le 21 novembre 2022 à 17h. Il présente l'analyse des offres, étudiée par la Commission d'Appel d'Offres du 06 décembre dernier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de retenir les offres ci-dessous et autorise Monsieur le Maire à signer les marchés correspondants :
  - o lot 1 – maçonnerie, carrelages, réseaux : établissements Constructions Godefroy-Mourocq de Saint Sauveur le Vicomte pour un montant de 24 455.82 € HT
  - o lot 2 – charpente bois, bardage, menuiseries extérieures, garde-corps et menuiseries intérieures : entreprise Mignot de Saint Sauveur le Vicomte pour un montant de 14 629.49 € HT
  - o lot 3 – couverture bac acier : entreprise Angot de Saint Sauveur le Vicomte pour un montant de 3 385.80 € HT

- lot 4 - plomberie, sanitaires : entreprise Billard de Saint Sauveur de Pierrepont pour un montant de 3 100.86 € HT
  - lot 5 – électricité, chauffage, ventilation : entreprise Billard de Saint Sauveur de Pierrepont pour un montant de 2 566.47 € HT
  - lot 6 – peinture : entreprise Adam de Rauville la Place pour un montant de 1 870.50 € HT
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Eric BRIENS